

MOTION COLLEGE L'ESTAQUE

Mardi 25 janvier

Nous personnels du collège l'Estaque réunis le mardi 25 janvier en réunion syndicale faisons le constat suivant : la grève du 13 janvier a été massive, puissante et historique. Les personnels (profs, vie scolaire, chefs d'établissement, inspecteurs compris...) lassés et en colère par le mépris du gouvernement qui ne donne pas satisfaction aux revendications plus que légitimes énoncées clairement, ont décidé de se manifester. A Marseille, plus de 5000 manifestants.

A Paris, le premier ministre Jean Castex a été contraint de recevoir le soir même les syndicats. Mais les annonces qu'il a faites, que cela soit en matière de salaires, de postes ou même de protections sanitaires, sont dérisoires voire même méprisantes face à l'immense colère exprimée par les personnels et soutenus par les parents et la jeunesse avec leurs organisations. Le gouvernement doit satisfaire en urgence nos revendications. En conséquence, nous décidons, soutenus par les sections syndicales locales SNES-SNFOLC, de faire grève et de manifester le 27 janvier à l'appel des confédérations.

C'est inadmissible ! Cela ne peut plus durer ! Une fois de plus, nous ne ferons pas grève contre un virus mais contre un gouvernement sourd à nos demandes.

Nous dénonçons avec force et détermination la baisse récurrente de la DGH de notre collège prévue pour la prochaine rentrée scolaire alors qu'il y a augmentation des effectifs d'élèves. De plus, nous nous félicitons que les fédérations syndicales des Bouches-du-Rhône aient rejeté lors du CTSD du lundi 24 janvier la proposition de carte scolaire du Directeur académique.

Nous appelons nos représentants, tous nos représentants à dénoncer à tous les niveaux cette dotation et à tout mettre en œuvre pour gagner sur nos revendications. Nous demandons la restitution des heures perdues depuis des années.

Nous revendiquons avec les sections syndicales SNES-FSU et SNFOLC du collège l'Estaque (Marseille):

1. Le maintien de notre collègue AESH D.Reffray dans l'établissement avec une quotité de 32h par semaine ainsi que celui de tous les autres collègues le souhaitant au regard des besoins.

2. Dégel de la valeur du point d'indice et son augmentation de 22% à commencer par une augmentation immédiate de 183 euros par mois pour les personnels de l'E.N comme cela a été fait pour les hospitaliers. L'augmentation des pensions.

3. Le recrutement massif et urgent de personnels sous statut : enseignants, AED, AESH, ...) 4.

Des heures et des postes d'enseignement pour notamment des classes à effectifs réduits !

5. Le remplacement urgent des personnels en ASA en contexte covid.

6. Un vrai statut national et un vrai salaire pour les AED et AESH et l'abandon immédiat des PIAL.

7. L'abandon de l'expérimentation Macron-Blanquer des 50 écoles marseillaises et des microétablissements.

8. L'abandon de la loi Macron-Darmanin dite de Transformation de la Fonction publique.

9. Le label REP+ pour le collège l'Estaque. Attribution de la prime REP à tous les personnels en exercice dans les établissements de l'éducation prioritaire (AED, AESH ...)

10. L'abandon de l'évaluation-audit Blanquer.

11. Pour la reconquête du baccalauréat, un diplôme national et anonyme : abandon du contrôle continu et du PLE.

12. L'arrêt des protocoles sanitaires à l'usage inapplicables.

Nous décidons de faire connaître partout cette motion.

Votée à l'unanimité

A Marseille, le 25 janvier 2022.